

---

**LES CHEFS DE CULTURE : DES INTERPRÈTES CONTRARIÉS  
DU NOUVEAU CAPITALISME AGRICOLE**  
***DUALISME D'UNE PROFESSIONNALISATION***

Thèse de Loïc **MAZENC**<sup>1</sup>

Analysée par Bertrand **HERVIEU**<sup>2</sup>

Directeur de thèse : François PURSEIGLE, Professeur des Universités, INP-ENSAT

La thèse présentée par Loïc Mazenc, portant sur « Les Chefs de Culture : des interprètes contrariés du nouveau capitalisme agricole, dualisme d'une professionnalisation », repose sur un très riche dispositif de recherche: quatre enquêtes ethnographiques en immersion d'une quarantaine de jours chacune dans des entreprises agricole de production ; quatre-vingt-dix entretiens semi-directifs avec des patrons d'entreprise et des chefs de culture ou assistants chefs de culture ; une étude historiographique d'archives de deux revues professionnelles agricoles ; une analyse quantitative de la structure du marché de l'emploi à partir des données de la MSA et , enfin, une analyse textuelle des supports de formation à destination des chefs de culture.

Grâce notamment à l'adoption de ces multiples angles d'analyse, ce travail procure d'amples apports de connaissance que l'on peut rassembler en trois points essentiels.

Le premier point porte sur la socio-genèse de la professionnalisation des chefs de culture. Loïc Mazenc identifie trois périodes :

Les premières occurrences de l'expression « chefs de culture » remontent au début des années 1800 dans les manifestes des sociétés d'agriculture qu'animent à la fois de nobles propriétaires et des scientifiques épris de progrès. La création de l'Ecole de Roville par Matthieu de Dombasle en 1826, de l'école de Grignon voulue par Charles X en 1827 et finalement l'élaboration du décret de 1848 « relatif à l'enseignement agricole et à la création d'écoles d'agriculture », résultent notamment de la volonté de donner une formation théorique et pratique à ces « chefs de culture ». Le passage par les fermes-écoles confère aux chefs de culture, aux yeux des propriétaires terriens, une légitimité scientifique et les dote d'un esprit de progrès.

La seconde période s'ouvre après la seconde guerre mondiale. Sous l'impulsion de la Société des Agriculteurs de France, la SAF, les chefs de culture sont rattachés à la catégorie des cadres et un « Syndicat national des Cadres d'Exploitations Agricoles » est créé afin de défendre leur statut et leurs intérêts. Cette période est également celle qui voit triompher la revendication de la reconnaissance des paysans comme « chefs d'exploitation ». Ce combat mené par les jeunes agriculteurs formés au sein de la Jeunesse Agricole Catholique (la JAC), et visant à conférer un statut et une légitimité de modernité et de progrès à l'ensemble des

---

<sup>1</sup>Thèse de doctorat de l'Université de Toulouse, délivrée par l'Institut National Polytechnique de Toulouse, École doctorale : TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures, Spécialité : Sociologie, Unité de recherche : AGIR - Laboratoire AGroécologie, Innovations, terRitoires.

<sup>2</sup>Membre de l'Académie d'agriculture de France, section 4 « Sciences humaines et sociales ».

paysans et à faire reconnaître l'exploitation familiale comme fer de lance de la modernisation de l'agriculture française, a quelque peu éclipsé la montée en puissance des chefs de culture, vus par les « Jeunes Agriculteurs » d'alors comme au service d'une grande agriculture menaçant l'avenir de l'exploitation familiale.

La troisième période se déploie depuis quatre décennies environ, particulièrement avec l'émergence dans le secteur des fruits et légumes de nouvelles structures de production, fortement intégrées à la transformation et à la distribution. Se fait jour un fort appel à des encadrants, capables de conduire des équipes de 10 à 30 salariés, d'une part, et d'assurer le suivi des cultures, des semis à la récolte, d'autre part.

Le second apport de ce travail consiste à rendre compte avec précision de la nouveauté du métier exercé aujourd'hui par les chefs de culture, dans ces entreprises agricoles intégrées. En effet, les processus à l'œuvre au sein de ces exploitations (intégration, gestionnarisation, expansion, concentration, alliances, contractualisation) conduisent l'exploitant à se concentrer sur des fonctions de définition stratégique, de représentation, de négociation, en particulier auprès des industriels et des représentants de la distribution, et, par voie de conséquence, à se retirer du suivi quotidien de l'exploitation. « Les chefs de culture deviennent ainsi les interprètes sur lesquels repose le passage d'une logique de production orientée par l'offre à une logique de production édictée par la demande et le passage à une logique de résultat ». L'auteur, en étudiant les trajectoires des chefs de culture, leurs pratiques, leurs propriétés sociales, montre comment l'entreprise intégrée assure à ces derniers une fonction sociale et un pouvoir renouvelé. Aussi bien au moment du recrutement que dans le déroulé des carrières, les chefs de culture sont soumis à une injonction au professionnalisme faisant d'eux des « bras droits tout autant que les interprètes d'une logique de production dictée par la demande ».

Loïc Mazenc distingue deux types de chef de culture : l'un conjugue compétence de management des hommes et suivi des cultures à partir d'une légitimité construite dans sa socialisation professionnelle tandis que l'autre tire sa légitimité de ses diplômes et place son cœur de métier dans la technique, le travail culturel, les itinéraires techniques, le suivi des maladies. Il souligne aussi que tous deux se trouvent déstabilisés dans l'exercice de leur métier par la gestionnarisation de l'entreprise imposée par les acteurs de l'aval, introduisant notamment de nouvelles rationalités à travers des instruments de contrôle de la main d'œuvre et d'outils de certification. « Ces référentiels sont de véritables outils de rationalisation des exploitations, de diffusion de procédures et de recours croissant à l'écrit », analyse l'auteur.

En conclusion de cet apport, Loïc Mazenc insiste sur le dualisme de la professionnalisation des chefs de culture, qui fait d'eux à la fois des « têtes de pont » et des « têtes à gnons » au sein des entreprises agricoles intégrées. En effet la gestionnarisation provoque « une redéfinition d'une professionnalisation exogène et d'une procéduralisation du travail des chefs de culture ». Si la grande propriété a permis l'émergence et la dominance des chefs de culture, le nouveau capitalisme agricole, qui les a placés au cœur de l'entreprise agricole intégrée, est aussi celui qui vient les déstabiliser dans l'exercice de leur profession.

Enfin, la thèse de Loïc Mazenc apporte de nouveaux éléments à la connaissance de ce qu'il est convenu d'appeler « les agricultures de firme », à savoir ces agricultures qui ne répondent plus aux critères de définition du modèle de l'agriculture familiale, tel qu'il fut pensé dans le cadre de la modernisation des années soixante et de la première Politique Agricole Commune. Les cas étudiés donnent à voir des entreprises à la complexité croissante en raison des injonctions édictées par la transformation et la distribution, qui suppose des liens étroits avec des services juridiques et comptables - internes ou externalisés - des capacités d'investissement rapidement mobilisables, une vision stratégique à court, moyen et long termes... bref des entreprises qui remplissent plusieurs fonctions à la fois, et au sein desquelles le poids du capital d'exploitation, les stratégies foncières, l'importance du travail

salarié, les volumes de production, les différencient nettement des exploitations familiales. Ces entreprises - nouvelles au regard de ce que furent et sont les grandes exploitations -, en étant des acteurs déterminants du développement de la production agricole, illustrent magistralement les processus à l'œuvre de recomposition des agricultures, particulièrement en France.

Sur le plan académique, ce travail rigoureusement construit a été salué à l'unanimité par le jury et fait l'objet de publications en cours. Ceci justifie que ce document d'analyse figure sur le site de l'Académie d'agriculture de France, à titre de valorisation.